

# Politique environnementale

Sibelga s'engage à exercer ses activités en veillant à la préservation et à l'amélioration de l'environnement, et ce, tant dans ses activités opérationnelles que dans les activités connexes de son personnel, de ses fournisseurs et de ses consommateurs finaux.

Les grands principes de la mise en œuvre de cette politique sont les suivants :

- Respecter les obligations légales et les règles environnementales, et se concerter et collaborer avec les autorités concernant la réglementation environnementale.
- Contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable et des plans en matière d'énergie et de climat à tous les niveaux de pouvoir.
- Sensibiliser à l'environnement par l'attention et le dialogue sur des thèmes environnementaux avec différentes parties prenantes (personnel, sous-traitants, communes, consommateurs finaux, fournisseurs, etc.).
- Conserver et renouveler le label Écodynamique, afin de rechercher en permanence des améliorations dans tous les thèmes environnementaux (achats, déchets, énergie, eau, espaces verts, mobilité et bruit).
- Faire baisser les émissions directes et indirectes afin de réduire l'empreinte carbone totale.
  - Réduire sa propre consommation d'énergie et les pertes de réseau et recourir à des sources d'énergie vertes et locales.
  - Passer à une mobilité verte grâce à une Car Policy adaptée et aux infrastructures nécessaires. Mais aussi proposer et promouvoir des alternatives de mobilité durable.
  - Soutenir les autorités locales dans la réduction de leur empreinte carbone.
  - Sensibiliser le consommateur final à limiter sa consommation d'énergie, notamment par le biais d'un magazine.
  - Utiliser les matières premières avec parcimonie et inclure des critères de durabilité dans les dossiers d'achat.
  - Limiter et recycler correctement les déchets, tant dans le parc à conteneurs du site que dans des centres de traitement spécifiques.
  - S'engager en faveur de l'économie circulaire et prêter attention aux nouvelles technologies et aux nouveaux business models.
- Contribuer positivement à l'amélioration de la biodiversité sur le site et dans la Région de Bruxelles-Capitale.
- Fixer des objectifs spécifiques et mesurables pour suivre l'évolution et prendre des mesures si nécessaire.
- Élaborer des plans d'action environnementale spécifiques pour soutenir et mettre en œuvre cette politique environnementale et accroître son assise.

Inne Mertens,

